



**COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES**  
**Procès-verbal de la réunion du Comité de parents tenue le 23 mai 2013**  
**Au siège social de la Commission scolaire, rue Roberval**  
**Saint-Bruno-de-Montarville, Québec**

**PRÉSENCES :**

École		
Albert-Schweitzer / St-Bruno		Chantal Thiboutot
Antoine-Girouard / Boucherville		Alain F. Dussault
Aux-Quatre-Vents / Sainte-Julie		Bruno Bourgeois
De Bourgogne / Chambly		Annie Picard
De l'Aquarelle / Mont Saint-Hilaire		Sylvie Gorgeon
De l'Envolée / Saint-Amable		Marie-Josée Proulx
De l'Odyssée / Saint-Amable		Nathalie Poitras
De la Broquerie / Boucherville		Catherine Bouché, Substitut
De la Chanterelle / St-Basile-le-Grand		Caroline Palardy
De la Passerelle / Chambly		Stéphanie Dufour
De la Roselière / Chambly		C. Gagné /K. Lamoureux, Subs.
De Montarville / Saint-Bruno		Isabelle Gladu
De Salaberry / Chambly		Anne-Julie Racicot
Du Tourne-Vent / Sainte-Julie		Nathalie Neveu
Jacques-Rochelleau / St-Basile-le-Grand		Gilles Cazade
Jolivent / Beloeil		Isabel Godard
La Farandole / McMasterville		Isabelle Plante
Le Petit-Bonheur / Beloeil		Christine Ouimet
Le Rucher / Sainte-Julie		Line Desormeaux
Le Sablier / Saint-Amable		Amine Zitouni
Le Tournesol / Beloeil		Normand Boisclair
Les Jeunes Découvreurs / Boucherville		Roxanne Williams
Mère-Marie-Rose / Contrecoeur		Sylvain DeBlois, Substitut
Monseigneur-Gilles-Gervais / St-Bruno		Julie Lafrenière
Paul-VI / Boucherville		Martine Jolicoeur, Substitut
Pierre-Boucher / Boucherville		Martin Trépanier, Substitut
Saint-Charles / Saint-Charles-sur-Richelieu		Marc Gauthier
Sainte-Marie / Chambly		Yannick Paquin
Saint-Mathieu / Beloeil		Geneviève Savage, Substitut
Sec. d'éducation internationale /McMasterville		Marie-Hélène Talon
Secondaire De Mortagne / Boucherville		J. Coiteux / R. Asselin, Substitut
Secondaire du Mont-Bruno / St-Bruno		Carole Vigneault
Secondaire le Carrefour / Varennes		Mario Lajoie

École orientante l'Impact  
Comité EHDA

Sylvain Larochelle  
Julie Diotte

**ABSENCES :**

Arc-en-ciel / Sainte-Julie	Christine Roy
Au Cœur-des-Monts / Beloeil	Carolle Beaudet
Au-Fil-de-L'Eau / Mont Saint-Hilaire	Brigitte Caron
De l'Amitié / Saint-Jean-Baptiste	Valérie Fugère
De la Mosaïque / St-Basile-le-Grand	Gilles Losier
De la Pommeraie / Mont Saint-Hilaire	Daniel-Éric St-Onge
De la Source / Varennes	Julie-Isabelle Baribeau
Des Trois-Temps / St-Marc-sur-Richelieu	Mélanie Proulx
Du Carrousel / Varennes	Nathalie Belleville
Du Grand-Chêne / Sainte-Julie	Luc Belley
Du Moulin / Sainte-Julie	Joëlle Choquette
Du Parchemin / Carignan	Éric Gloutnay
Georges-Étienne-Cartier / St-Antoine-sur-Richelieu	Isabella La Valle
Jacques-De Chambly / Chambly	Philippe Desmarais
L'Arpège / Sainte-Julie	Étienne Gauthier
La Roseraie / Varennes	Aucun
Les Marguerite / Varennes	Karoline Khelfa
Louis-Hippolyte-Lafontaine / Boucherville	Marie-Claude Richer
Ludger-Duvernay / Verchères	Geneviève Labelle
Marie-Victorin / Varennes	François Belleville
Notre-Dame / Otterburn Park	Stéphane Vachon
Père-Marquette / Boucherville	Patricia Moraille
Saint-Denis / Saint-Denis-sur-Richelieu	Aucun
Secondaire de Chambly / Chambly	Éric Berry
Secondaire du Grand-Coteau / Sainte-Julie	Aucun
Secondaire François-Williams / Saint-Amable	Aucun
Secondaire le Tremplin / Chambly	Aucun
Secondaire Ozias-Leduc / Mont-St-Hilaire	Josée Malette
Secondaire Polybel / Beloeil	Josée Beauchemin

---

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

---

Marie-Hélène Talon souhaite la bienvenue à tous et déclare l'assemblée ouverte à 19h15.

Les membres ayant été dûment convoqués, le quorum étant atteint et constaté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

---

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour et aucune modification n'est requise.

Résolution N°  
CP2012-13-44

Sur proposition dûment faite par Denis Bourgeois et appuyée par Geneviève Savage, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. **Adoptée à l'unanimité.**

---

### 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 AVRIL 2013

---

#### Adoption du procès-verbal

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal de la réunion du CP tenue le 18 avril 2013 et suggèrent quelques modifications.

Résolution No  
CP2012-13-45

Sur proposition dûment faite par Annie Picard et appuyée par Anne-Julie Racicot, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 18 avril 2013 suite aux modifications demandées.

#### Suivis du procès-verbal

#### EHDAA

La présidente répond à une question de Julie Diotte concernant l'examen d'admission à l'École d'éducation internationale. Elle confirme que les élèves ayant un plan d'intervention peuvent utiliser toutes les ressources inscrites au plan lors de l'examen.

*Caroline Gagné, représentante de l'École de la Roselière / Chambly* souhaite revoir la procédure relativement à une demande de déposer une résolution. Elle réfère à la suggestion émise par la présidente lors de la rencontre du 23 mars relativement à sa demande de déposer une résolution, de consulter les règles de régie interne. Suite à cette consultation, elle n'a retracé aucune mention relative à un délai de deux semaines en lien avec le dépôt d'une résolution. De plus, madame Gagné mentionne qu'elle n'a pas senti l'appui de la présidente. Madame Talon lui explique les deux méthodes qu'un membre peut utiliser pour déposer une résolution : soit faire parvenir la résolution à la secrétaire deux semaines avant la réunion du CP (c'est le moment habituel de la réunion de l'exécutif), pour que l'exécutif puisse insérer cette demande comme item à l'ODJ du prochain CP ou encore, la résolution peut être déposée séance tenante, auquel cas un vote des deux tiers de l'assemblée est requis pour faire une modification à l'ODJ. Madame Talon ajoute qu'elle a fait le choix de ne pas accepter le dépôt séance tenante de la résolution et ainsi ne pas permettre le vote de l'assemblée. *Normand Boisclair, représentant de l'École Tournesol / Beloeil* spécifie que les règles de régie interne sont revues sur une base annuelle. *Bruno Bourgeois, représentant de l'École Aux-Quatre-Vents / Sainte-Julie* renchérit sur les commentaires émis par madame Gagné, ayant vécu lui-même une expérience semblable l'an passé.

---

### 4. PAROLE AU PUBLIC

---

*Guillaume Chouinard* mentionne qu'il y a place à l'amélioration dans le processus d'une demande de dépôt d'une résolution.

---

### 5. PRÉSENTATION DES ÉLÈVES EHDAA

---

Madame Hélène Gladu, directrice adjointe du Service des ressources éducatives, fait une présentation descriptive du profil des élèves fréquentant les classes spécialisées à la Commission scolaire des Patriotes. Ces classes regroupent des élèves manifestant un handicap ou des difficultés similaires et où l'enseignement est adapté à ces difficultés ou à ce handicap. Ainsi, dans chacune de

ces classes, on y trouve des définitions claires de difficultés ou d'handicaps d'élèves, des caractéristiques s'y rattachant avec manifestations concrètes, des besoins particuliers et du soutien nécessaire.

Une période de questions a suivi la présentation.

*Chantal Thiboutot, représentante de l'École Albert-Schweitzer / St-Bruno*

**Q :** Quel est le nombre de classes?

**R :** Il y a présentement 117 groupes répartis ainsi : 53 au primaire et 64 au secondaire.

**Q :** Est-ce que ce nombre évolue dans le temps?

**R :** L'an prochain, il y aura 115 groupes au lieu de 117.

**Q :** Quel est l'objectif des classes spécialisées?

**R :** L'objectif principal est de répondre adéquatement aux besoins spécifiques des élèves tout en visant l'intégration de ces élèves dans le secteur régulier. Bien qu'il soit parfois difficile à atteindre, cette méthode est un transit afin de faire un retour en classe ordinaire.

**Q :** Y a-t-il eu une évaluation ou un sondage pour connaître la satisfaction des parents?

**R :** Non, mais l'exercice pourrait s'avérer fort intéressant.

*Marie-Hélène Talon, présidente*

**Q :** De quelle façon se fait la répartition des classes sur le territoire de la CSP?

**R :** En partie, par les places disponibles dans les écoles. Lorsque possible, on essaie d'offrir des points de service dans les différents secteurs du territoire.

*Julie Lafrenière, représentante de l'École Monseigneur-Gilles-Gervais / St-Bruno*

**Q :** Existe-t-il des services d'orthophonie?

**R :** Non. Car les ressources en orthophonie sont plutôt limitées et que les enseignants de ces classes sont des orthopédagogues à la base, ce qui permet déjà d'aider les élèves. Il y a toutefois du service en orthophonie pour les classes de développement du langage et pour les classes de développement social (TSA).

*Caroline Gagné, représentante de l'École de la Roselière*

**Q :** Quel est le parcours d'un élève en FA au secondaire s'il ne parvient pas à réintégrer le régulier?

**R :** Ils ont la possibilité de se diriger vers une formation préparatoire au marché du travail et/ou une formation en métier semi-spécialisé.

*Martin Trépanier, représentant substitut de l'École Pierre-Boucher / Boucherville*

**Q :** Quelles sont les techniques de dépistage avant la rentrée au préscolaire?

**R :** Souvent, les enfants arrivent au préscolaire avec des diagnostics. Pour les autres, ce sont les ressources de l'école qui font les évaluations nécessaires. Monsieur Lapointe rappelle aux membres le développement du programme La Ribambelle qui permet de détecter certaines problématiques avant même la rentrée à l'école. *Julie Diotte, représentante du Comité EHDAA*, ajoute que les comportements sont souvent reconnus en premier par les parents qui en discutent ensuite avec les enseignants.

*Chantal Thiboutot, représentante de l'École Albert-Schweitzer / St-Bruno*

**Q :** Y-a-t-il des classes spécialisées au niveau préscolaire?

**R :** Oui, il y a des classes au niveau du langage, des troubles graves du développement et des troubles envahissants du développement (TED).

---

## 6. PRÉSENTATION – FERMETURE DE L'ÉCOLE DE LA ROSELIÈRE

---

Madame Catherine Houpert, la secrétaire générale et madame Anne Ledoux, directrice du Service de l'organisation scolaire expliquent le rôle du comité de parents dans le cadre du processus de consultation et présentent le document de consultation. La Direction générale a reçu un mandat par le Conseil des commissaires de préparer le calendrier de consultation et la documentation nécessaire pour tenir le processus de consultation publique en lien avec le projet de fermeture de l'école de la Roselière. Une séance publique d'information se tiendra le 5 juin 2013 de même qu'une assemblée de consultation le 2 octobre 2013, toutes deux à l'École d'éducation internationale. La décision du Conseil des commissaires devra être prise au plus tard le 31 décembre 2013.

Une période de questions a suivi la présentation.

*Caroline Gagné, représentante de l'École de la Roselière s'interroge sur la phraséologie.*

*Yannick Paquin, représentant de l'École Sainte-Marie / Chambly*

**Q :** Y a-t-il une objectivité de la part du comité responsable puisque plusieurs commissaires y siègent?

**R :** La décision revient au Conseil des commissaires; c'est pourquoi le comité est formé des commissaires du secteur, de la présidente du Conseil et du parent-commissaire représentant le secteur primaire. Le mandat du comité est de faire l'analyse des différentes positions exprimées lors de l'assemblée de consultation du 2 octobre 2013 et d'en faire rapport au Conseil. Le comité de consultation n'est pas décisionnel.

*Christine Ouimet, représentante de l'École Le Petit Bonheur / Beloeil rappelle que cette consultation est pour savoir si on laissera l'école ouverte avec un enseignement régulier, puisque la décision ayant déjà été prise quant à l'arrêt de l'enseignement ou de vocation particulière de l'École de la Roselière par l'éducation Waldorf.*

*Annie Picard, représentante de l'École De Bourgogne / Chambly commente les statistiques de places disponibles dans les écoles, et questionne la disponibilité de places?*

**R :** À très court terme, l'impact de la fermeture est faible car les écoles du secteur Chambly-Carignan peuvent recevoir ces enfants. De plus, la nouvelle école de Carignan comporte 4 locaux pour le préscolaire et 24 locaux pour le primaire desquels 19 seront utilisés à la rentrée prochaine. Alors il y a encore beaucoup de places dans cette école.

Madame Houpert rappelle aux membres que la présentation actuelle a pour but d'expliquer le rôle du comité de parents dans le cadre d'un tel processus de consultation, conformément à la *Politique relative au maintien ou à la fermeture d'une école et à la modification de l'ordre d'enseignement dispensé par une école ou des cycles ou parties de cycles d'un tel ordre d'enseignement.*

*Caroline Gagné, représentante de l'École de la Roselière / Chambly*

**Q :** Que peut faire la CSP avec les locaux excédentaires?

**R :** Monsieur Lapointe indique que ces locaux peuvent être loués, par exemple, à divers services ou organismes. Ils peuvent aussi être vendus (après autorisation du MELS).

*Julie Diotte, représentante du Comité EHDAA informe les membres qu'auparavant, le siège social de la CSP était une école anglophone.*

*Amine Zitouni, représentant de l'École Le Sablier / Saint-Amable*

**Q :** Quels sont les coûts d'entretien d'un local en location?

**R :** Mme Houpert ne peut donner une réponse précise sur cette question.

---

## 7. QUESTIONS À LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

---

### Service de traiteur - Suivi

En référence au sujet mentionné en rubrique, monsieur Luc Lapointe, directeur général adjoint de la CSP, indique que l'on ne peut pas s'improviser « traiteur ». Ce service doit respecter certaines normes et s'assurer de répondre à un encadrement : l'exploitant doit avoir une formation en hygiène et salubrité, doit posséder un permis et respecter les normes d'entreposage. M. Lapointe indique également aux membres que les grandes lignes sont accessibles sur le site web.

### Portail - Suivi

M. Lapointe souligne que la commission scolaire n'a pas à intervenir auprès des enseignants pour l'accès au portail. Cette procédure appartient à l'équipe-école. Le conseil d'établissement peut jouer un rôle d'influence en sensibilisant les membres du personnel et la direction au fait que l'accès aux résultats en temps réel leur permettrait de mieux suivre leur enfant et améliorerait la communication école-famille. Monsieur Lapointe mentionne qu'il s'agit surtout d'une question de pratique où certains enseignants consignent les données dans le système informatique au fur et à mesure tandis que d'autres les consignent sur papier et consignent seulement leur jugement final dans le système informatique. *Mario Lajoie, représentant de l'École secondaire le Carrefour / Varennes* rappelle qu'il a soumis le sujet au conseil d'établissement. Il a été convenu lors du CÉ de référer le dossier à la Commission scolaire afin d'avoir un appui dans le développement de l'adhésion à cet outil. Monsieur Lapointe réitère que la démarche doit se faire auprès de l'équipe-école en leur demandant une prise de conscience.

*Marc Gauthier, représentant de l'École Saint-Charles / Saint-Charles-sur-Richelieu*

**Q :** Est-ce possible d'avoir une présentation sur les bénéfices de l'utilisation du portail?

**R :** Monsieur Lapointe ne peut rien promettre dû à la période de l'année très occupée. Il serait également difficile de procéder sans utiliser un exemple, et il est impossible de créer un élève fictif aux fins de la démonstration.

*Jacques Coiteux, représentant de l'École secondaire de Mortagne / Boucherville* ajoute un commentaire à la réponse de M. Lapointe à un membre du Comité de Parents (Mario Lajoie) sur les informations des résultats scolaires ou devoirs/examens sur le portail. Il mentionne qu'à l'École secondaire de Mortagne, les enseignants ont augmenté les transcriptions des résultats et informations pertinentes sur les élèves durant l'année. La situation n'est pas encore parfaite mais la direction de l'école demande aux professeurs d'inscrire sur le portail les résultats des examens/tests et autres informations. Le CÉ de l'école avec les représentants enseignants sur le comité discutent de ce point et l'apportent à leur réunion avec la direction/professeur.

*Carole Vigneault, parent-commissaire et représentante de l'École secondaire du Mont-Bruno* souligne que le portail s'avère un outil fort apprécié. Les communications aux parents sont très efficaces.

*Mario Lajoie, représentant de l'École secondaire Le Carrefour / Varennes* demande l'appui de la commission scolaire en ce qui a trait à la pondération des bulletins 20-20-60. Monsieur Lapointe indique que cette action est née de l'implantation du bulletin unique mis en place par le MELS qui se voulait une réponse à l'insatisfaction exprimée par différents acteurs. Le bulletin unique ne fait également pas l'unanimité.

---

*Julie Diotte, représentante du Comité EHDAA*, rappelle aux membres la résolution adoptée par le comité EHDAA le 14 janvier 2013 qui fut expédiée au bureau du MELS signifiant leur désaccord envers cette nouvelle façon de pondérer les bulletins. *Julie Lafrenière, représentante de l'École Monseigneur-Gilles-Gervais / Saint-Bruno*, suggère le dépôt d'une même résolution lors du prochain comité de parents. Monsieur Lajoie convient de préparer et déposer un projet de résolution à la prochaine rencontre.

---

## 8. LEVÉE DE FONDS DANS LES ÉCOLES

---

Un comité, composé de madame Brigitte Caron, représentante de l'École Au-Fil-de-L'Eau, Normand Boisclair, vice-président du comité de parents et représentant de l'École Le Tournesol, et Marc Gauthier, représentant au comité de transport et de l'École Saint-Charles, a été créé et a tenu une première rencontre le 6 mai dernier avec comme but de véhiculer les bonnes pratiques et partager l'information sur les levées de fonds. Le comité prévoit faire un sondage auprès des membres pour recueillir les informations.

*Carole Vigneault* suggère d'insérer la question suivante : Est-ce la responsabilité du comité de parents de publiciser les campagnes des écoles? *Marie-Hélène Talon* informe les membres d'une récente demande en provenance d'un parent pour l'envoi aux membres de la tenue d'un événement au profit de l'école en question. La présidente questionne les membres : Veut-on que le comité de parents devienne un canal de transmission pour de telles informations? Il est convenu que ce sujet sera à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du CP.

---

## 9. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS DANS LES ÉCOLES

---

La présidente ainsi que Carole Vigneault et Sylvain DeBlois ont participé à la formation sur l'AGA offerte par la Commission scolaire de St-Hyacinthe le 29 avril dernier.

Suite à cette participation, la présidente en collaboration avec Carole Vigneault, ont convenu de présenter un document dans lequel sont décrits certains points à retenir pour bien préparer l'assemblée générale annuelle des parents dans les écoles publiques. Ces documents (version word et version abrégée powerpoint) seront accessibles sur le site web de la CSP sous le classeur du comité de parents. La présidente insiste auprès des membres sur l'importance de planifier dès maintenant leur assemblée générale annuelle. *Carole Vigneault* commente de son côté l'importance de la bonne organisation de l'accueil ainsi que l'importance de trouver un attrait intéressant tel que l'invitation d'un conférencier spécial, ou toute autre activité pouvant susciter un intérêt pour la participation des parents, etc. *Nathalie Poitras, représentante de l'École de L'Odysée / Saint-Amable* suggère d'apporter plusieurs copies du Rapport annuel du Comité de parents. À ce propos, la présidente informe les membres que le rapport annuel est en cours de rédaction et sera disponible lors du prochain comité de parents.

La présidente invite également les membres à consulter le document de la FCPQ intitulé « L'assemblée annuelle des parents, Un moment crucial » qui leur a déjà été expédié. Elle suggère de le faire circuler aux membres du conseil d'établissement. Ce document est une source d'informations complémentaires à la présentation.

---

## 10. ÉCOLE DE LA ROSELIÈRE

---

*Caroline Gagné, représentante de l'École de la Roselière / Chambly* expose son avis à l'effet que la fin du programme de pédagogie Waldorf de l'École de la Roselière n'a pas été prise dans un contexte de dialogue. Pour ce faire, elle demande la possibilité de déposer une résolution dans le but de proposer des solutions. Sur proposition dûment faite par Caroline Gagné et appuyée par Annie Picard, il est convenu d'autoriser Caroline Gagné à faire la lecture d'une demande de l'adoption par le comité de parents d'une résolution pour un appui à une démarche d'ouverture et de dialogue entre les parents de l'école de la Roselière et le Conseil des commissaires.

### **Résolution pour un appui à une démarche d'ouverture et de dialogue entre les commissaires de la CSP et les parents de l'école de la Roselière.**

Considérant la résolution prise le 4 avril 2013 par le Conseil d'établissement de l'école de la Roselière (résolution 04-04-2013/09) demandant un appui du Comité de parents dans une démarche d'ouverture au dialogue entre l'école et la Commission scolaire des Patriotes;

Considérant que les parents de l'école de la Roselière estiment ne pas avoir été entendus adéquatement dans le processus décisionnel;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes est un organisme public et que les commissaires sont des représentants élus;

Considérant la demande formelle déposée par les parents de l'école pour une rencontre à huis clos avec les commissaires, déposée au Conseil des commissaires du 2 avril 2013, demande ayant été refusée par celui-ci le 5 avril 2013;

Considérant la nature et la durée du conflit actuel et les préjudices causés aux enfants fréquentant l'école de La Roselière;

Les membres échangent divers commentaires suite à la lecture du document.

**Q :** *Chantal Thiboutot* : Comment qualifier la nature des communications entre la Corporation des parents de l'École de la Roselière et la direction d'école actuelle?

**R :** *Caroline Gagné* qualifie la communication actuelle entre les 2 groupes comme étant une simple courroie de transmission sans invitation à une discussion. Madame Gagné indique que les parents de la Roselière veulent un appui moral.

*Christine Quimet, représentante de l'École Le Petit Bonheur / Beloeil* questionne l'ensemble de la situation. *Sylvie Gorgeon, représentante de l'École de l'Aquarelle / Mont-Saint-Hilaire* questionne le nombre d'élèves. *Isabelle Plante, représentante de l'École La Farandole / McMasterville* fait référence aux autres dialogues. *Bruno Bourgeois, représentant de l'École Aux-Quatre-Vents / Sainte-Julie* réfère à la consultation de l'an dernier. Sur ces derniers propos, *la présidente* précise que ces derniers relèvent de l'historique des événements.

Compte tenu de l'esprit de la résolution qui est d'avoir un appui du comité de parents, avant d'aller au vote, *la présidente* rappelle aux membres le rôle du comité de parents dans le cadre d'un tel processus. Elle dit qu'à son avis la proposition n'est pas recevable, puisque les commissaires se sont déjà prononcés sur la question de l'école de la Roselière et que le comité de parents n'est pas appelé à se prononcer à ce sujet.



*Isabel Godard, parent-commissaire* demande de procéder par vote secret. *Normand Boisclair, vice-président du comité de parents*, spécifie aux membres que seules les appellations suivantes seront acceptées : pour, contre ou abstention. Tout autre terme sera rejeté. Les membres sont appelés à désigner deux scrutateurs. Madame Renée Asselin, substitut de l'école de Mortagne et madame Marlène Girard, secrétaire du Comité de parents sont nommées.

*Mesdames Asselin et Girard* distribuent et recueillent les votes et en font le décompte. Les résultats se lisent comme suit :

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REJETÉ
11	15	6	1

Le comité de parents a rejeté majoritairement l'adoption de cette résolution.

---

## 11. RAPPORTS DES REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS

---

Vous trouverez en annexe le rapport des représentants mis à jour, suite à la rencontre.

---

## 12. PAROLE AUX MEMBRES

---

*Yannick Paquin, représentant de l'École Sainte-Marie / Chambly* questionne l'augmentation des taxes scolaires en référence à la péréquation de 3 ans. *Isabel Godard* explique de quelle façon se fera ce changement au niveau des taxes. Elle mentionne aussi que le Conseil des commissaires essaie de trouver des façons d'aller chercher des montants où il y aura le moins d'impacts possibles. *Carole Vigneault* indique également que la commission scolaire n'a d'autres choix que d'aller chercher le revenu par les taxes compte tenu de son déficit.

NOTE SPÉCIALE : Il est 22h20 et la présidente demande de rajouter une période de 15 minutes. Sur proposition dûment faite par Normand Boisclair et appuyée par Martin Trépanier, il est résolu d'accorder une période supplémentaire de 15 minutes.

*Isabel Godard* informe les membres de la tenue d'une élection partielle qui se tiendra le 2 juin prochain à la demande du directeur général des élections. *Caroline Gagné* porte à l'attention des membres que le candidat Robby Royer mentionne qu'il a l'appui du Comité de parents. La présidente la remercie de nous le signaler; des vérifications seront faites à cet effet.

---

## 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

---

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente déclare la séance levée à 22h40.

Résolution N°  
CP2012-13-46

Sur proposition dûment faite par Nathalie Neveu et appuyée par Gilles Cazade, il est résolu de déclarer la séance levée.

\_\_\_\_\_  
Marie-Hélène Talon, présidente

\_\_\_\_\_  
Marlène Girard, secrétaire

Adopté le 21 novembre 2013

---